

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 novembre 2018

#### **OBJET :**

**Révision du protocole d'accord sur l'organisation du temps de travail**

**Rapporteur : M. LAURENT**

Délibération n°13

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

Par délibération en date du 7 décembre 2015, le conseil municipal a approuvé l'entrée en vigueur d'un protocole d'accord cadre définissant les règles relatives à l'organisation du temps de travail des agents municipaux.

Avec la mise en place d'un règlement de formation prévoyant ses propres modalités d'aménagement de temps de travail pour les agents concernés par le suivi d'actions de formation, l'article 2.4 du protocole susvisé doit être amendé. Cette révision est également l'occasion d'intégrer les dernières évolutions législatives (don de jours de repos) et jurisprudentielles en matière de temps de travail (report des repos compensateurs et des jours congés en cas de maladie, indemnisation des jours de congés non pris...).

Pour mémoire, le protocole d'accord, élaboré en concertation avec les représentants du personnel et de l'employeur, fixe les règles communes à l'ensemble des services et des agents de la ville et du centre communal d'action sociale d'Essey-lès-Nancy en matière d'organisation du temps de travail et poursuit trois objectifs principaux :

- se conformer à la réglementation en vigueur sur le temps de travail
- garantir l'équité entre les agents et les services en matière d'organisation du temps de travail
- maintenir une large ouverture des services municipaux à la population dans un contexte de réduction des effectifs.

#### **PROPOSITION**

Sur avis favorable des deux collèges du Comité Technique, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la modification du protocole d'accord portant sur l'organisation du temps de travail tel que joint à la présente délibération.

## **DELIBERATION**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 15 novembre 2018.

**Pour Extrait**

**Michel BREUILLE,**  
  
**Maire**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2018**

tenu sous la présidence de  
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	23
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	31 octobre 2018
- Convocation distribuée le :	31 octobre 2018
- Affichage du compte-rendu le :	16 novembre 2018
- Affichage du procès-verbal le :	14 décembre 2018

**PRESENTS**

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, M. THOUVENIN, M. VOGIN, Adjoints.
- M. FRANIATTE, M. ROSSIGNON, M. PERNOSSI, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, M. MARSON, MME MATHIEU, MME PAGELOT, MME CLAIR, M. PROVIN, Conseillers municipaux.

**POUVOIRS**

- MME CADET à M. Guy FRANIATTE
- MME COLME à M. Hubert ROSSIGNON
- MME SAGET à M. BREUILLE
- M. RIFF à MME MATHIEU

**ABSENTS**

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- M. LAURENT

**Pour extrait**



**Michel BREUILLE,**

**Maire**